

REFERENT-E DE L'ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL (AFEST)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre en capacité de développer un dispositif pédagogique pour une action de formation en situation de travail et le contractualiser

DUREE

6 jours
42 heures de formation

PUBLIC CONCERNE

DRH, RRH, formateur-riche/consultant ou responsable de projets d'insertion ou d'accompagnement de personnes et d'entreprises, représentant-es du personnel.

PREREQUIS

L'entrée en formation se fait par validation du dossier de candidature.

LES + DE LA FORMATION

- Accompagnement opérationnel
- Savoirs transposables et utilisables
- Actualisation des savoirs conformément à l'évolution du cadre réglementaire.

COMPETENCES VISEES

- Repérer les situations professionnelles éligibles à l'AFEST
- Identifier les compétences nécessaires à la situation de travail
- Rédiger le référentiel de compétences de la situation de travail
- Réaliser le positionnement du salarié-e
- Mesurer les écarts entre les compétences réelles du salarié-e et les compétences attendues par l'entreprise
- Concevoir un scénario pédagogique
- Concevoir des outils d'évaluation
- Identifier les ressources et les partenaires participants au projet
- Planifier le dispositif global en lien avec les managers
- Identifier les pédagogues potentiels en entreprise
- Maitriser les principes de base d'une pédagogie de la compétence
- Mener un entretien d'explicitation
- Rendre compte de son action dans une dynamique d'amélioration continue et contractualiser



SANCTION

Validation du bloc de compétences n°2 du titre de conseiller en validation des acquis de l'expérience
Titre de niveau II
N° 28170 au RNCP



LE + DE L'IRIS

Un accompagnement lors des premières expérimentations est proposé à l'issue de la formation.



COUT

2200€ financement OPCO, employeur ou autre organisme
2000 € financement personnel



PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



INTERVENANT

Formateurs spécialisés sur la thématique et Conseiller Compétences



NOUS DELEGUER

L'Iris peut créer pour vous vos dispositifs AFEST (Cf. fiche prestation AFEST)

REFERENT-E DE L'ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL (AFEST)

PRESENTATION DE LA FONCTION

La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a modifié le paysage de la formation professionnelle. Une nouvelle réforme qui introduit une évolution du code du travail et donne un cadre juridique et un référentiel de compétences à l'Action de Formation en Situation de Travail (AFEST). La réforme permet aussi une évolution d'une logique de diplômes à une logique de compétences.

Fort de ces évolutions, une nouvelle fonction voit le jour : le référent AFEST. Cette fonction s'articule autour des activités suivantes

- Identifie les besoins d'apprentissage en situation de travail dans l'entreprise
- Diagnostique les compétences à acquérir
- Construit le dispositif de formation en situation de travail
- Accompagne des formateurs internes à l'acquisition de la pédagogie par compétence

Le référent AFEST contribue au développement de l'employabilité des salariés-es, de la compétitivité de l'entreprise et à la valorisation du savoir-faire de l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Cette formation est l'un des 5 blocs de compétences qui composent le titre de Conseiller-ère en Validation des Acquis de l'expérience (VAE), Titre de niveau II inscrit sous le N° 28170 au RNCP, et réparti comme suit :

- 01** **Accompagner un/e candidat/e à la VAE** : Développer un dispositif pédagogique incluant la préparation du-de la candidat-e au passage devant le jury VAE.
- 02** **RH Administrative-organiser et suivre des dispositifs** : contractualiser les partenariats et formaliser les dispositifs notamment AFEST, Formation interne...
- 03** **Communiquer-informer des procédures de VAE** : Accueillir, informer et orienter un partenaire, un groupe, un-e candidat-e
- 04** **Conseiller à partir d'un diagnostic** en vue d'une évolution professionnelle : Elaborer une note d'aide à la décision (CEP)
- 05** **Mettre en place un dispositif de VAE** : Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe, organiser et coordonner les interventions dans le cadre d'un projet intra ou inter-entreprises

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
Fax : 01.41.11.44.16

secretariat@institut-iris.fr

www.institut-iris.fr